



Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Châteauguay

Le «Petit Rapporteur» de Sainte-Clotilde

2452, chemin de l'Église, Sainte-Clotilde-de-Châteauguay (Québec) J0L 1W0
Tél. : 450-826-3129 Fax : 450-826-3217 Courriel : mun.steclotilde@rocler.qc.ca Web : www.steclotilde.org
Heures d'ouverture : lundi à vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

NOVEMBRE 2010

Vol. 03 N° 9

LA MUNICIPALITÉ VOUS INFORME

Rapport du maire sur la situation financière de la municipalité

1^{er} novembre 2010

En vertu des dispositions de l'article 955 du code municipal, le maire doit présenter son rapport sur la situation financière de la municipalité 4 semaines avant l'adoption du nouveau budget. En conséquence, c'est avec grand plaisir que je vous transmets aujourd'hui les états financiers de l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2009 et le rapport du vérificateur, les indications préliminaires sur les résultats d'exploitation pour l'exercice 2010 et les orientations du budget 2011.

La firme Ménard & Ménard a préparé et présenté la vérification comptable pour l'année 2009.

1. États financiers de l'exercice 2009 et rapport du vérificateur

REVENUS

Revenus de sources locales	1 311 673 \$
Compensations tenant lieu de taxes	18 429 \$
Autres revenus de sources locales	580 698 \$
Revenus de transferts	4 128 121 \$
Imposition de droits	108 285 \$
Intérêts sur arriérés de taxes	17 920 \$
Intérêts de banque	6 128 \$
Total :	6 171 254 \$

DÉPENSES

Administration générale	334 367 \$
Sécurité publique	349 135 \$
Transport routier	871 385 \$
Hygiène du milieu	123 866 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	96 580 \$
Loisirs et culture	86 538 \$
Frais de financement	128 298 \$
Total :	1 990 169 \$
Surplus d'exercice :	4 181 085 \$
Acquisition d'immobilisations	(843 130 \$)
Transfert des activités financières	(3 779 000 \$)
Surplus accumulé non affecté	
Immobilisations en cours	495 945 \$
Cession d'immobilisation	2 757 \$

2. Indication sur les résultats d'exploitation pour l'exercice 2010

Continuation des travaux d'expropriation dans le Rang 2 et la Montée Leavy pour permettre les travaux du projet d'élargissement d'une partie du Rang 2, Montée Leavy, Rang 3.
Le projet de camp de jour a connu un grand succès encore cette année.

Tel que requis à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, les membres du conseil recevront pour 2010 les sommes décrites ci-dessous :

Maire :	Rémunération	5 875.00 \$
	Allocation de dépenses	2 700.00 \$
Conseillers :	Rémunération	1 960.00 \$
	Allocation de dépenses	900.00 \$

Contrats de plus de 25 000.00 \$ accordés pendant l'exercice 2010

Sifto Canada (sel à déglacage)	35 000.00 \$
Les Pavages Chenail (rue Principale)	81 800.07 \$
Ali Excavation (Montée Hébert)	187 282.61 \$
Camion A&R (camion incendies)	84 098.65 \$

3. Le rôle d'évaluation est dans son 3^{ème} exercice soit 2011 et a été déposé le 8 septembre dernier et la valeur des immeubles inscrits est à 100%

Orientations 2011 :

- Débuter la première phase des travaux d'élargissement du Rang 2.
- Maintenir le taux de taxe à son niveau le plus bas pour rencontrer les obligations.
- Continuer les discussions avec les différents partenaires pour favoriser le développement domiciliaire.

Je tiens à assurer toute la population de ma disponibilité et de mon écoute pour tout problème et invitation leur est lancée de venir me rencontrer en tout temps.

La date de l'adoption du budget est arrêtée au 16 décembre 2010. Bienvenue à toutes et à tous.

Clément Lemieux, maire

Calendrier des sessions ordinaires pour l'exercice 2011

Considérant que l'article 148 du code municipal prévoit que le conseil doit établir avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune; le calendrier ci-après a été adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2010 qui se tiendront le lundi et qui débuteront à 20 heures :

- | | | | | | |
|--------------|-----------|-------------|-----------|------------|------------|
| • 10 janvier | 7 février | 7 mars | 4 avril | 2 mai | 6 juin |
| • 4 juillet | 8 août | 6 septembre | 3 octobre | 7 novembre | 5 décembre |

Accès aux conteneurs à rebuts secs (fins de semaines)

Avis est donné que le site de disposition des rebuts secs (construction, etc.) sera dorénavant ouvert un samedi sur 2 de 10 heures à midi et ce à partir du 30 octobre 2010. Des conteneurs pour la récupération des déchets toxiques (peinture, etc.) sont également disponibles sur place. L'accès au site est strictement réservé aux résidents(es) de Sainte-Clotilde.

Dates à retenir pour 2010 :

**6 et 20 novembre
4 et 18 décembre**

Collecte sélective Récupération novembre et décembre 2010

Les dates de récupération des produits recyclables pour novembre et décembre 2010 sont les suivantes :

11 et 25 novembre
9 et 23 décembre

Collecte des déchets domestiques

Petit rappel concernant la cueillette des ordures ménagères :

- 1 fois par semaine le mercredi.
- La municipalité recommande de faire preuve de civisme en respectant le poids maximum autorisé pour les sacs à déchets qui est de 15 lbs (env. 7kg).
- Placer les sacs et/ou poubelles au bord du chemin en respectant les règles de sécurité routières.
- Tout mobilier (fauteuils, canapés, etc.) est accepté ainsi que les laveuses, sècheuses, poêles et frigidaire. Il est toutefois obligatoire d'enlever les portes avant de disposer de ces articles.
- Tous les produits toxiques (peintures, détergents, etc.) sont interdits (voir accès aux conteneurs).

Soumission sel à déglacage hiver 2010-2011

Lors de la dernière assemblée ordinaire, le conseil a accepté la soumission conforme la plus basse à Sifto Canada au taux de 76.21 \$ la tonne métrique livrée à notre entrepôt pour l'approvisionnement en sel à déglacage saison 2010-2011. La présente décision comportant des dépenses évaluées à 34 500.00 \$ taxes incluses. Les soumissionnaires étaient : Sifto Canada (76.21 la tonne métrique, livrée à notre entrepôt), Cargill Technologie (79.02 \$ la tonne métrique, livrée à notre entrepôt) et Mines Seleine (80.44 \$ la tonne métrique, livrée à notre entrepôt).

FRIPERIE «La Chic Boutique»

(Sous-sol de l'Hôtel de ville)

Vêtements, chaussures et accessoires de seconde main à bas prix

Heures d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 12 heures à 15 heures
Jeudi de 18 heures à 20 heures
Samedi de 9 heures à 12 heures

Venez remplir vos sacs bruns pour 3 \$ et ce, en tout temps !!!

Pour joindre «Le Petit Rapporteur» : gmayne@live.fr ou 450-826-3129

Date limite de tombée : le 20 de chaque mois.